faire, mais à un moment indéterminé. Tel n'est pas toutefois l'objet de la motion. Elle vise un débat sur les indices de la crise financière grave qu'a donnés le ministre à l'appel des motions, et sur la manière inopportune de faire, à ce moment-ci, une déclaration annonçant une hausse des impôts. Ce sont deux questions urgentes qui doivent être débattues tout de suite.

Leur urgence vient du fait qu'il faut dissiper la confusion et la consternation que la déclaration du ministre a suscitées sur les marchés financiers. Le ministre ne peut nous duper en disant: «Vous aurez peut-être l'occasion, la semaine prochaine, d'étudier mes propositions fiscales». Retarder cette discussion ne dissipera pas la consternation qui règne présentement dans les milieux financiers, ce qui s'impose de toute urgence. Un débat immédiat ne donnera pas au ministre une chance de se racheter-c'est impossible -mais il nous permettra de minimiser la confusion que sa déclaration a sûrement créée, vu la manière dont elle a été faite et le moment où elle l'a été.

• (11.40 a.m.)

La seule façon de procéder, à mon sens, c'est pour le gouvernement, par l'intermédiaire du ministre, d'annoncer à la Chambre les mesures proposées et en faire connaître les raisons précises, afin que le pays et les marchés financiers soient mis au courant de la situation, pour leur permettre de conformer leur attitude intelligemment à la situation réelle plutôt qu'aux conjectures qui se formeront inévitablement, faute d'explication. La Chambre pourrait ainsi tenir le ministre et le gouvernement responsables de ce comportement sans précédent pour annoncer des hausses d'impôt à ce moment-ci et de cette manière, en cherchant à semer la confusion et l'incertitude jusqu'à ce que le gouvernement juge bon de laisser le Parlement débattre les mesures proposées.

Pour ces raisons, il est urgent de débattre cette question dès maintenant, et il ne suffit pas, pour parer à cette urgence que le ministre nous dise calmement que nous pourrons en discuter jeudi soir prochain. Les répercussions pour le pays sont trop graves pour qu'on puisse tolérer une pareille façon de procéder. En l'occurrence, un débat s'impose sans tarder, aujourd'hui même.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, on comprendra

peut-être, par suite de ma déclaration de ce matin, que le premier ministre a demandé à certains de ses collègues de demeurer ici aujourd'hui.

L'hon. M. Starr: Est-ce là l'unique raison?

L'hon. M. Sharp: Oui, c'est l'unique raison. Des honorables vis-à-vis ont dit que, par ma déclaration d'aujourd'hui, j'ai provoqué la consternation dans le monde de la finance, et qu'en annonçant que je saisirai la Chambre plus tard d'autres mesures financières, je suis allé contre tous les précédents et j'ai en quelque sorte déclenché une nouvelle vague d'incertitude sur les marchés. Les honorables vis-à-vis savent que cela est faux.

Chaque fois que j'annonce mon intention de présenter un budget à une date précise, j'obtiens exactement ce genre de réaction. De plus, lorsqu'on prétend que je crée un précédent en annonçant mon intention de demander des revenus plus considérables, j'aimerais signaler aux honorables vis-à-vis et à vousmême, monsieur l'Orateur, que j'ai fait cela au moins une fois depuis que je suis ministre des Finances, quand j'ai annoncé mon intention de présenter des mesures pour financer le supplément des pensions de vieillesse. Leurs arguments sont spécieux.

Je regrette vivement que les vis-à-vis font l'impossible, en pareille occasion, pour créer un sentiment d'incertitude et de méfiance en donnant à entendre que ma déclaration visait à contrebalancer...(Exclamations)

Les vis-à-vis me demandent tous les jours depuis plusieurs semaines de faire une déclaration plus précise. Maintenant que je l'ai faite, ils trouvent à redire, disant que j'accentue l'incertitude.

Enfin, monsieur l'Orateur, sans m'écarter de la question d'urgence...

Une voix: Vous vous en êtes déjà écarté.

L'hon. M. Sharp: Si j'ai dit que le gouvernement propose que ces dispositions soient présentées et adoptées et devraient faire l'objet de consultations, c'est que, comme la Chambre le sait, nous sommes maintenant en comité des voies et moyens. La procédure peut donc être associée à un budget ordinaire ou non. C'est pourquoi il n'y a pas d'incertitude de la part du gouvernement quant à l'opportunité. Il y aura amplement d'occasions pour discuter ces mesures.